

Vote sur les motions déposées en conclusion d'interpellations - séance plénière du 24 septembre 2026

Une motion pure et pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

N° vote	Interpellations	Ministre	Commission Séance plénière	Motions introduites	N° DOC	Vote sur la motion pure et pure et simple			
						Votes nominatifs	OUI	NON	ABST.
1	de Barbara Pas (VB) sur "la task force dans la lutte contre le narcotrafic" (n°298)	au premier ministre	Réunion de la commission de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Matières administratives du 16 septembre 2026	• motion de recommandation par Marijke Dillen (VB) • motion pure et simple par Maaike De Vreese (N-VA)	298/001	p. 43 Détail : p. 47	98	39	1
2	- de François De Smet (DéFI) sur "le blocage des 13 étudiants boursiers gazaouis par le gouvernement" (n° 301) - de Meyrem Almaci (Ecolo-Groen) sur "le refus d'évacuer les 13 étudiants bloqués à Gaza" (n° 303) - de Khalil Aouasti (PS) sur "l'accueil des 13 étudiants gazaouis par les universités et hautes écoles belges" (n° 304) - de Rajae Maouane (Ecolo-Groen) sur "les évacuations de Gaza" (n° 305) - de Peter Mertens (PVDA-PTB) sur "les étudiants et les familles bloqués à Gaza" (n° 306)	des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement	Séance plénière du 24 septembre 2026	• motions de recommandation par François De Smet (DéFI), Meyrem Almaci, Rajae Maouane (Ecolo-Groen), Khalil Aouasti (PS) et Peter Mertens (PVDA-PTB) • motion pure et simple par Aurore Tourneur (Les Engagés), Axel Ronse (N-VA), Benoît Piedboeuf (MR), Oskar Seuntjens (Vooruit) et Nawal Farih (cd&v).	301/001	p. 44 Détail: p. 47	72	63	3